



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix

**Aux contribuables de la
Ville de Macamic**

AVIS PUBLIC

Est donné par la greffière-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 11 avril 2023, 19 heures le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante:

26, rue Fortin-les-Berges
Lot 4 728 885
Cadastre du Québec
Propriétaires : Madame Caroline Depont et monsieur Tony Boudreau

L'objet de la demande est le suivant:

- Permettre la construction d'un agrandissement du garage actuel (54,6 m²) de 8 m x 8 m (64 m²) et d'un appendice sans fondation (serre) de 8 m x 3,65 m (29,2 m²) portant la superficie totale des bâtiments secondaires détachés à 147,8 m² au lieu de 120 m.
- Permettre d'augmenter la hauteur des murs du garage à 3,51 m, tel que prescrit aux normes de Fortin-les-Berges, mais dont le rehaussement augmentera la hauteur totale du garage à environ ± 5,8 m au lieu de 5,01 m afin de respecter la pente actuelle du toit et de conserver une servitude d'aspect avec la résidence.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 11 avril 2023 à 19 heures, à la salle du conseil municipal, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 22 mars 2023


Joëlle Rancourt

Greffière-trésorière adjointe

70, rue Principale, Macamic (Québec) J0Z 2S0
Téléphone : 819 782-4604
Télécopieur : 819 782-4283
Courriel : macamic@mrcao.qc.ca